

219C0616  
FR0000077570-FS0324

10 avril 2019

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**MICROPOLE-UNIVERS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 avril 2019, la société par actions simplifiée NextStage (19 avenue George V, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 avril 2019, le seuil de 5% du capital de la société MICROPOLE-UNIVERS et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 529 473 actions MICROPOLE-UNIVERS représentant autant de droits de vote, soit 5,26% du capital et 4,33% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions MICROPOLE-UNIVERS sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 29 087 869 actions représentant 35 362 519 droits de vote.